Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le 18/11/2026
ID : 026-212602528-20261116-CM2026_7_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-six, le seize novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.
Nombre de Conseillers en exercice : 33
Date de convocation du Conseil Municipal : le 10 novembre 2026

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Antonin KOSZULINSKI, Stéphanie HOUSET, Lilian CHAMBONNET, Sabine TAULEIGNE, Laurent PEMEANT, Corine ARSAC, Patrick GROUPIERRE, Suzanne BROT, Damien COHEN, Magalie MAS, Jérémy FERNANDEZ, Isabelle WICKI, Jérémy POURCHAILLE, Fanély RISSOANS, Thomas ROYER, Lucie DEPETRIS, Alain MONTEUX, Cécile DESSUS, Eric DERMENT, Valérie GARCIA, Michel BERNE, Anna ROMAJOT, Guy LE DROGO, Marie-Renée AVON, Marie-José BAYOUD-TORRES, Claude ILLY, Edwige GUILLEMIN, Manuel HERRERO, Sylvie DELOCHE, Daniel GROUSSON

POUVOIRS : Dorian DANTIN à Marie-Renée AVON ; Sandrine AUGIER à Claude ILLY

OBJET : 01 - Subventions aux associations sportives - Saison 2026/2027

Stéphanie HOUSET,

VU l'article L.1612-25 du code général des collectivités territoriales,

VU l'approbation du budget principal de la commune pour l'exercice 2026 par délibération du Conseil Municipal en date du 3 février 2026,

CONSIDÉRANT les modalités de fixation du nombre de points attribué à chaque association pour le calcul des subventions allouées,

CONSIDÉRANT le principe de versement d'une participation financière exceptionnelle pour les associations qui prévoient un évènement de célébration des anniversaires de changement de décennie ; celle-ci étant versée sur justificatif de l'organisation d'une manifestation.

PROPOSE au Conseil Municipal :

DE FIXER le montant du point à 5,15 euros pour l'année 2026,

D'ATTRIBUER les subventions aux associations sportives suivant la répartition ci-dessous :

- Association Sportive du Collège Jean Macé	1 716,00 €
- Bike Club Portois	656,00 €
- BMX Portes-lès-Valence	4 454,00 €
- Boxe Ring Portois et Valentinois	3 030,00 €
- Cyclotouristes Portois	700,00 €
- Football Club Portois	6 832,00 €
- Jogging Club Portois	1 605,00 €
- Judo Jujitsu Taïso	9 309,00 €
- La Danse de Laeti	3 746,00 €
- La Flèche sous Bois	4 822,00 €
- La Mouette Danse Académie	2 810,00 €
- La Mouette Danse Académie (70ème anniversaire)	1 803,00 €
- Pétanque Cheminote Portoise	2 342,00 €
- Sports et Loisirs	4 999,00 €

... / ...

Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le 18/11/2026
ID : 026-212602528-20261116-CM2026_7_01-DE

- Tennis de Table Portois	3 226,00 €
- Twirling Club Portes-lès-Valence	6 021,00 €
- U.G.S.P	11 557,00 €
- USCP Basket	9 474,00 €
- Tennis club Portes-lès-Valence	4 488,00 €
- USCP Volley	3 503,00 €
- US Véore XV	18 634,00 €
TOTAL	**105 727,00 €**

Vote :
Approbation par 33 voix pour

Fait et délibéré en mairie.
Liste des votes affichée et publiée le 17 novembre 2026

Le Maire,

